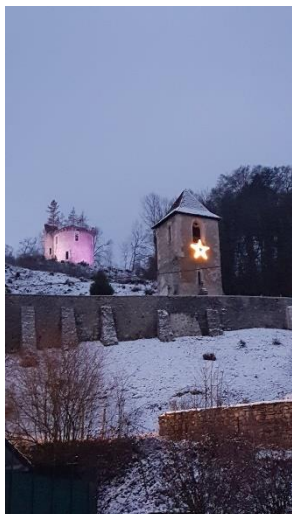


CONSEIL MUNICIPAL n°28 du 14 décembre 2017

Compte-rendu également diffusé sur le site internet de la commune : florimont.fr ou 90046.campagnol.fr.



1. Renouvellement adhésion au service informatique du CG

« Territoire d'énergie 90 » est l'organisme au sein du Centre de Gestion de Belfort qui s'occupe de l'équipement informatique de la mairie. Le conseil renouvelle l'adhésion à ses services (matériel remplacé tous les 4 ans, protection des données, vérification d'identité, procédures de marché public, assistance pour la gestion) pour 4 ans.

2. Indemnité stagiaire en Mairie - Stage découverte

Une jeune élève de classe de 3ème en stage de découverte à la mairie pendant une semaine s'est montrée particulièrement sérieuse et volontaire en s'acquittant par exemple de tâches de classement de documents assez conséquentes. Le conseil décide de lui allouer une indemnité de 150 €.

3. Forêt

Le conseil décide le renouvellement de l'adhésion de la Commune au PEFC. PEFC est une ONG internationale à but non lucratif qui a pour ambition une gestion durable de nos forêts dans le respect des normes environnementales, le respect de ceux qui y vivent, y travaillent et s'y promènent, pour répondre aux besoins en bois de l'Homme aujourd'hui et pour l'avenir.

4. Déneigement de la Commune et des fermes

Le dossier de notre ouvrier communal est en attente. La commune a saisi le comité médical supérieur pour le traitement de son cas particulier. En cas de neige conséquente, Maxime, notre jeune employé, pourrait utiliser lame et tracteur de la commune sous la houlette de M. André Jobin. Avions contacté M. Thomas Stampfli qui pourrait intervenir, mais seulement après avoir honoré d'autres contrats prioritaires déjà signés.

5. Affaires scolaires (compte rendu réunion avec l'inspection académique) et fonctionnement

- **Subvention :** Comme tous les ans, la commune accorde une subvention de 135 € pour les activités proposées par l'USEP.
- **Conseil d'école du RPI :** il a eu lieu le 13 nov 2017 à 17h, malgré la demande répétée des élus des 3 communes de placer ces réunions à 18h. Ces derniers ont participé au conseil à partir de 18h.
- **Rythmes scolaires :** après consultation du conseil d'école et réunion avec Joncherey, Faverois, Courtelevant, Courcelles et M. Coston, directeur de l'accueil périscolaire, nous décidons de rester sur un emploi du temps sur 4 jours et demi.
- **Matériel :** En janvier nous achèterons un vidéoprojecteur (devis 382 €) et un ordinateur portable (499 €) pour l'école
- **Convention :** Une Nouvelle convention a été signée avec Faverois pour leur participation aux transports scolaires
- **Agrandissement de notre RPI :** dans le système en place nos petits écoliers de maternelles sont transportés à Joncherey et ceux de Réchésy à Delle. Cela représente des contraintes pour nos enfants et un coût pour la collectivité : pas loin de 100 000 € par an de transport pour notre RPI et environ 50 000 € pour Réchésy. Avons mis en place une réunion avec M Barkat, chargé de l'organisation scolaire sur le département, Mme Grandi, inspectrice, les communes de Joncherey, Faverois, Réchésy, Courcelles, Courtelevant, Florimont et M. Coston le 5 décembre 2017 en mairie de Florimont. Réunion fructueuse, qui a vu naître le projet d'un nouveau RPI regroupant les trois communes actuelles plus Réchésy, avec « rapatriement » des petits maternelles sur notre RPI, soit une vingtaine pour nous plus ceux de Réchésy. Tous les élèves de maternelle iraient à Réchésy et les élèves du primaires seraient répartis sur Courtelevant et Florimont. Ce projet a recueilli l'assentiment de tous les participants. Il serait mis en œuvre en septembre 2019. Il permettra d'atteindre un quadruple objectif :
 - 1) Améliorer les conditions pour nos petits en les transportant moins loin
 - 2) Rationaliser nos transports en réduisant considérablement la zone géographique et les coûts
 - 3) Augmenter nos effectifs scolaires et donc minimiser les risques de fermeture de classe : population d'environ 1800 habitants pour les 4 communes contre 1000 pour les 3 communes actuelles.
 - 4) Consolider le nombre d'enfants inscrits à l'accueil périscolaire pour en assurer un fonctionnement financier totalement autonome.

Une nouvelle réunion avec les quatre communes pour la mise en place de ce projet est prévue le 17 janvier 2018. Ce projet ne met aucunement en cause celui de la construction d'un nouveau pôle scolaire pour 4 ou 5 communes. Il représente au contraire un premier pas important vers une mutualisation de nos moyens.

6. Demande de subvention de la Paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus

La paroisse demande une subvention pour sa facture EDF de 144 €. Le conseil accorde une subvention de 200 €. Dans les échanges, une question refait surface : celle du chauffage de l'église de Florimont. Nous sommes à présent sortis de l'époque où le seul abonnement EDF plombait nos finances de plusieurs milliers d'euros par an. C'était d'autant plus regrettable que le chauffage par rayonnement n'était pas efficace dans ce grand édifice en pierre. A l'image de la mutualisation des moyens qui s'impose dans de multiples domaines - celui de notre école entre autres - la paroisse peut parfaitement organiser ses offices d'hiver dans les églises voisines de Courtelevant ou Courcelles, plus petites et équipées d'un chauffage moins ruineux.

7. Prise de compétence GEMAPI par la CCST

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. La prise de compétence par la CCST, approuvée par le conseil, prendra effet au 1^{er} janvier 2018.

8. Compétence Inspection en matière de santé et de sécurité au Travail par le Centre de Gestion

Le CG90 - Centre de Gestion de Belfort pour les communes – met à disposition un agent auquel les municipalités peuvent faire appel pour les missions d'inspection en matière de santé et de sécurité au travail. La commune signera une convention dans ce sens avec le CG.

Questions diverses

➤ Contrôle règlementaire des installations gaz et électricité de la salle polyvalente

Acceptation d'un devis de 612 € après de la SOCOTEC pour ce contrôle obligatoire. Par ailleurs trois alarmes avec sirène ont été installées dans la salle. M. Menotti participera le 19 décembre 2017 à une réunion à la préfecture avec le SDIS, pour notre dossier de mise aux normes de la salle communale.

➤ Vente du chemin communal au GAEC GIGON

Cette vente prévue de longue date a eu lieu. Montant de la vente : 3000 €

➤ Permanence pour les inscriptions sur les listes électorales

Elle aura lieu le samedi 30 décembre de 9 h 30 à 11 h 30



➤ Chasse – nouveau comité

Nouveau profil pour la société de chasse. Président : M. Gérard Legourd'hier. Trésorier : M. Alain Biétry. Vice-président : M. Pierre Yoder. Secrétaire : M. Sandro Gattigo.

➤ Point sur le redéploiement de Voisins Vigilants

Se basant sur un document qui retrace un historique depuis le conseil N°9 du 5 fev2015 où nous parlions pour la 1ère fois de cet organisme, les échanges au sein du conseil penchent clairement vers une organisation plus « locale ». La question sera encore débattue au prochain conseil.

➤ Marché de Noël du 2 décembre 17

Le conseil félicite l'association Mont Fleuri qui a fait peau neuve pour laquelle cette manifestation fut un coup d'essai. Essai transformé avec brio. Les membres de l'association ont fait preuve d'un dynamisme, d'une solidarité et d'une efficacité dont ils peuvent être fiers. Le petit marché a attiré les gens du village et le vin chaud a coulé à flots.

L'équipe municipale souhaite à tous les florimontois de bonnes fêtes de fin d'année et leur présente ses vœux de bonheur pour 2018.



